

Liège, le 11 mai 2010.

**APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES  
N° 2010/001bis**

En vue de pourvoir à 2 emplois de

**PHARMACIEN** (H/F)

**DEFINITION DE FONCTION**

**1. Mission :**

- Le pharmacien assiste le pharmacien directeur dans la bonne gestion de la pharmacie

**2. Positionnement :**

- Pharmacie (cadre PATO : 53,97 ETP) sous la direction et l'autorité directe de Monsieur Yvan HUON, Pharmacien directeur
- Interlocuteurs internes : les services médicaux et les unités de soins
- Interlocuteurs externes :
  - firmes pharmaceutiques ;
  - organismes assureurs ;
  - autorités légales (I.N.A.M.I., Inspection, ...) ;
  - pharmaciens hospitaliers et institutions de soins.

**3. Responsabilités :**

- Il participe à la gestion des officines hospitalières, à la distribution ainsi qu'à la tarification des médicaments et des dispositifs médicaux au sein de l'hôpital.
- Il supervise le(s) département(s) ou sous-département(s) de la pharmacie que le directeur de la pharmacie lui désigne (gestion de l'officine hospitalière, des dispositifs médicaux et implants, des essais cliniques, des productions, de la tarification).
- Il participe à la réflexion relative à l'amélioration permanente du fonctionnement de la pharmacie et, en particulier, de son (ses) département(s).
- Il organise la formation des assistantes, des techniciens, du personnel administratif et des étudiants qui travaillent dans son département.
- Il suit un programme de formation continue lui permettant de conserver son agrément de pharmacien hospitalier.

## Définition

- Relatives à la gestion d'un (de) département(s) de la pharmacie
  - Il supervise la distribution des médicaments et des dispositifs médicaux.
  - Il veille à la bonne gestion du stock (approvisionnement, péremptions...).
  - Il répond aux questions émanant des médecins et du corps infirmier.
  - Il définit, met en place et contrôle les moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution des tâches de son département.
  - Il organise régulièrement des réunions de coordination au sein de l'équipe dont il assure la supervision. Il veille à maintenir au sein du département un climat harmonieux et motivant, propice à la coopération interne et externe.
  - Il maintient les compétences du personnel de son département à un niveau permettant une exécution correcte des tâches et missions propres à son département.
  - Il est attentif au maintien d'une collaboration efficace avec l'ensemble des services hospitaliers.
  - Il fait régulièrement rapport au pharmacien directeur de l'activité de son département.
  - Il vise, au niveau de la formation pratique universitaire (prise en charge des stagiaires), des standards de haut niveau, en phase avec l'évolution professionnelle, ainsi qu'une approche éthique des problèmes.
  - Il participe au rôle de garde de la pharmacie.
  - Il veille à maintenir à jour le formulaire thérapeutique (officine hospitalière).
- Relatives à l'amélioration du fonctionnement de la pharmacie
  - Il propose au pharmacien directeur des adaptations ou de nouvelles procédures de travail ainsi que, sur une base argumentée solide, des investissements à réaliser pour améliorer les performances du secteur qui lui est confié.
  - Il répercute auprès du pharmacien directeur toute information d'un intérêt particulier pour le service.
  - Il participe à un ou plusieurs groupes de travail chargés de l'amélioration du circuit du médicament.
- Relatives aux groupes de travail pluridisciplinaires
  - Il participe activement à un ou plusieurs groupes pluridisciplinaires du C.H.U. (C.M.P., G.G.A., Hygiène, C.M.M., Médications antitumorales, Nutrition, Hémovigilance...).
  - Il participe à un ou plusieurs groupe(s) de travail chargé(s) de maîtriser les dépenses médicamenteuses et de rédiger des protocoles médicamenteux institutionnels.

## **CONDITIONS D'ENGAGEMENT**

- Date de prise en fonction : dès que possible
- Type de contrat :
  - 1 temps plein à durée indéterminée
  - 1 temps partiel, à durée indéterminée ;Période d'essai d'1 an.

- Site de prestation : Site de prestation : selon les nécessités du service, les prestations doivent s'effectuer sur les divers sites d'activité du C.H.U.
- Horaire :
  - Temps plein : 38h/semaine,
  - temps partiel (58%) : 22h02/semaine
  - du lundi au samedi entre 7h00 et 19h00 selon les nécessités du service.
  - Garde sur place +/- 1 semaine/8 le samedi :
    - ★ le matin au Sart Tilman de 08h30 à 13h00 ;
    - ★ l'après-midi à Notre Dame des Bruyères selon les nécessités du service.
  - Les autres jours de la semaine : garde à domicile.
- Grade : Pharmacien
- Traitement mensuel brut : 3.685,92 € à temps plein et 2.137,84 à temps partiel (58%)  
Echelle 1.94, au départ du grade, càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,4859 (octobre 2008) à majorer éventuellement des allocations de foyer ou résidence.  
Possibilité de valorisation d'expérience professionnelle.

## **PROFIL REQUIS**

### **1. Diplôme:**

*Condition(s) de diplôme (Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Communauté Française / reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique) :*

Niveau	Orientation(s)	Expérience souhaitée exigée
Universitaire	Licence en Pharmacie complétée par un DES en pharmacie hospitalière	-

**Les candidatures des futurs diplômés de juin 2010 sont acceptées**

### **2. Autres exigences :**

#### Bureautique

WORD	x
EXCEL	x
POWER POINT	x
MESSAGERIE : Outlook	x

#### Langues étrangères

	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Rédaction
Anglais	x	x	souhaité	x
Néerlandais	souhaité	souhaité	-	-

### **3. Etre de bonne conduite, vie et mœurs**

#### **MODALITES DE SELECTION**

- Examen des CV
- Entrevue en présence d'un jury

#### **DEPOT DES CANDIDATURES**

- Les candidatures doivent parvenir au Service du Personnel pour le **1<sup>er</sup> juin 2010** – à l'attention de Madame M.N. ENGLEBERT-THOMAS – C.H.U. – Domaine du Sart Tilman à 4000 Liège,
  - . par écrit,
  - . par fax (n° 04/366.83.63)
  - . ou par mail (e-mail : [recrutement@chu.ulg.ac.be](mailto:recrutement@chu.ulg.ac.be))
- Elles doivent être accompagnées :
  - si vous êtes membre du personnel du CHU :
    - o d'une **lettre de motivation**
    - o d'un **curriculum vitae détaillé**
    - o d'une **photo d'identité**
  - si vous n'êtes pas membre du personnel du C.H.U. :
    - o d'une **lettre de motivation**
    - o d'un **curriculum vitae détaillé**
    - o d'une **copie de votre carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
    - o d'une **copie du diplôme requis** pour l'engagement (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence)
- Si vous postulez pour plusieurs appels, une copie de ces documents doit être fournie chaque fois.

**Chaque postulant sera informé de la suite réservée à sa candidature. Cette information interviendra après la date de clôture de l'appel et, au plus tard, 3 mois après cette échéance.**

#### **POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE**

- sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, les candidats peuvent se présenter ou s'informer auprès de Monsieur Yvan HUON, tel 04/366.71.39.
- à propos des formalités administratives, les candidats peuvent s'adresser au Service du Personnel – Recrutement – Madame G. DI FALCO, tél. 04/366.74.55

**Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :  
2010/001bis – Pharmacien au service de la Pharmacie**